

# Lycée Polyvalent JOUBERT/MAILLARD

160, rue du Pressoir Rouge

44 154 ANCENIS Cedex 4

Tél. : 02.40.83.00.25

Date : MAI 2024

## ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)

### MARCHE DE FOURNITURES COURANTS ET DE SERVICES

### MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES EQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE VENTILATION CLIMATISATION et EAU CHAUDE SANITAIRE

Identification de l'acheteur public : Lycée JOUBERT MAILLARD 160 rue du Pressoir Rouge 44150 ANCENIS SAINT GEREON

Pouvoir adjudicateur : le Chef d'établissement

Personne habilitée à donner les renseignements prévus au CMP : l'adjoint-gestionnaire de l'établissement

Comptable assignataire des paiements : l'agent-comptable de l'établissement

# SOMMAIRE

<b>ARTICLE 1 -</b>	<b>OBJET DU MARCHÉ.....</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 2 -</b>	<b>ENGAGEMENT DU CANDIDAT.....</b>	<b>3</b>
2.1	Entreprise unique.....	3
2.2	Groupement d'entreprises.....	3
<b>ARTICLE 3 -</b>	<b>PRIX DU MARCHÉ.....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 4 -</b>	<b>MODALITÉS DE PAIEMENT.....</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 5 -</b>	<b>DURÉE DU MARCHÉ.....</b>	<b>5</b>
<b>ARTICLE 6 -</b>	<b>ACCEPTATION DE L'OFFRE.....</b>	<b>5</b>
<b>ARTICLE 7 -</b>	<b>NOTIFICATION DU MARCHÉ.....</b>	<b>6</b>

## ARTICLE 1 - OBJET DU MARCHÉ

---

Le présent marché a pour objet la maintenance, le pilotage et l'exploitation des équipements de chauffage climatisation ventilation et eau chaude sanitaire de l'établissement : Lycée Polyvalent Joubert-Maillard, situé à ANCENIS, propriété de la Région Pays de la Loire.

## ARTICLE 2 - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

---

### 2.1 ENTREPRISE UNIQUE

Je soussigné(e).....

Agissant au nom et pour le compte de la Société (intitulé complet et forme juridique) :

.....

Ayant son siège social à :

.....

Adresse complète et coordonnées :

.....

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E.....

- numéro d'identité d'établissement (SIRET) :.....

- numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés :.....

Numéro d'inscription au R.C .....

Ayant pour code d'activité économique principale (APE) .....

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Charges particulières et des annexes qui y sont mentionnés,

**M'engage**, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions définies au présent Acte d'Engagement.

### 2.2 GROUPEMENT D'ENTREPRISES – REPARTITION DES PRESTATIONS

*(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)*

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint                      OU                       solidaire

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)*

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

### **ARTICLE 3 - PRIX DU MARCHÉ**

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché, le signataire s'engage à à exécuter les prestations a d'exploitation et de maintenance ux prix indiqués ci-dessous :

Montant hors TVA : .....

Taux de la TVA : .....

Montant TTC : .....

Montant TTC arrêté en toutes lettres : ...

### **ARTICLE 4 - MODALITÉS DE PAIEMENT**

L'établissement se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant du crédit au compte ouvert :

Compte ouvert au nom de : .....

Sous le numéro : ..... Clé RIB : .....

Banque : .....

Code Banque : ..... Code guichet .....

Joindre obligatoirement un R.I.B

**Comptable assignataire des paiements** : l'Agent Comptable du Lycée Joubert Maillard.

#### **Bénéfice de l'avance forfaitaire**

Je renonce au bénéfice de l'avance :  Oui  Non  
(Cocher la case correspondante.)

## ARTICLE 5 - DURÉE DU MARCHÉ

---

Le marché est conclu pour une **durée de 1 an, renouvelable 3 fois** par reconduction expresse.

Il prendra effet à partir de la date de notification du marché et aura une durée maximale de 4 ans.

L'établissement prendra par écrit la décision de reconduire ou non le marché trois (3) mois au moins avant la date d'expiration du délai d'exécution initial. Le titulaire ne pourra la refuser.

La décision de non-reconduction ne pourra en aucun cas s'analyser en une résiliation et n'ouvre droit au versement d'aucune indemnité.

Fait en un seul original,  
à ....., le .....

*Signature et cachet du titulaire*

1° **Entreprise unique** : tampon et signature de l'entreprise.

2° **Groupement solidaire** : tampon et signature du mandataire s'il a reçu et produit dans l'enveloppe une habilitation par la totalité des entreprises

3° **Groupement solidaire ou conjoint** : tampon et signatures de toutes les entreprises à défaut d'habilitation du mandataire.

## ARTICLE 6 - ACCEPTATION DE L'OFFRE

---

La présente offre est acceptée pour valoir Acte d'Engagement.

A ....., le .....

*Le Pouvoir adjudicateur,*

*Le Chef d'Etablissement*

*Signature et cachet*

Marché certifié exécutoire à compter de la date de sa transmission le :

## **ARTICLE 7 - NOTIFICATION DU MARCHÉ**

---

L'avis de réception postal de la notification du marché a été signé le..... par l'entreprise destinataire.

*Signature et cachet de l'Entreprise*